



coblenceavocats

Communiqué de presse

Paris, le 10 février 2020

Coblence avocats accompagne les associés de Onefield dans le cadre de sa cession

La société Onefield, acteur français majeur du secteur des d'équipements télécoms, informatiques, compteurs et bornes de recharge électrique, a été cédée pour un montant confidentiel à un opérateur industriel. Coblence avocats (Alexandre Brugière, associé, Sophie Duval, Aurore Schneider et Barbara Chapron) a accompagné les associés de la société dans le cadre de cette opération.

[Onefield](#) Group, créé en 2004, est une société française qui déploie, gère et maintient en conditions opérationnelles des équipements et des dispositifs numériques. Onefield est actif dans l'univers des Télécoms, de l'IT, des Solutions Digitales, des objets connectés et de l'IoT et du *Smart Energy*.

Forte de sa plateforme opérationnelle et de ses 500 techniciens, Onefield garantit des services d'installation, de maintenance et de support à plus de 500 clients en France et en Belgique. Elle a déployé, depuis sa création en 2004, plus de 10 millions d'objets numériques.

A travers sa marque [Zeborn](#), Onefield est un acteur français majeur dans le secteur de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et est idéalement positionné pour supporter cette industrie en plein essor grâce à son important maillage territorial.

Onefield est également un acteur important dans le déploiement de compteurs électriques intelligents en France, et ses activités en Belgique fournissent des services numériques variés à des entreprises locales. Son centre technique et d'appel, situé au Maroc, offre une couverture opérationnelle différenciatrice au groupe en termes de qualité et d'efficacité.

Loïc-Marie Pequignot, CEO of Onefield, déclare : « *Je suis enthousiaste à l'égard de cette opération qui permettra de profiter pleinement du potentiel de croissance de Onefield dans les domaines de la mobilité électrique et des services numériques. Je suis reconnaissant aux équipes de Coblence avocats et de Drake Star qui ont fait preuve d'un dévouement et de capacités d'exécution exceptionnels dans le cadre de l'implémentation d'une telle opération. Leur engagement afin de parvenir à trouver des solutions adaptées a été un élément clé qui a permis d'offrir une solution gagnante pour toutes les parties prenantes* ».

Conseil juridique cédants :

Coblence avocats (Alexandre Brugière, associé, Sophie Duval, Aurore Schneider et Barbara Chapron)

Conseil financiers cédants :

Drake Star partners (Christophe Morvan et Pascal Berto)

Conseil juridique acquéreur :

Jausserand Audouard (Tristan Audouard, Arnaud Levasseur, associés et Marion Lassus)

A propos de Coblence avocats

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 14 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

Contacts :

Ezgi Ozen - Elliott & Markus
T : 01 53 41 41 84
e.ozen@elliott-markus.com

Marie Deléage - Coblence avocats
T : 01 53 67 24 24
www.coblence-avocats.com
deleage@coblence-avocats.com
